



Semaine de la coopération – 16 au 22 octobre 2016
Desjardins soutient des milliers de projets en persévérance scolaire et en réussite éducative, sources d'une plus grande prospérité économique. Pour en savoir plus, visitez desjardins.com.

3 octobre 2016



CHINE

Le renminbi fait son entrée dans le panier des droits de tirage spéciaux

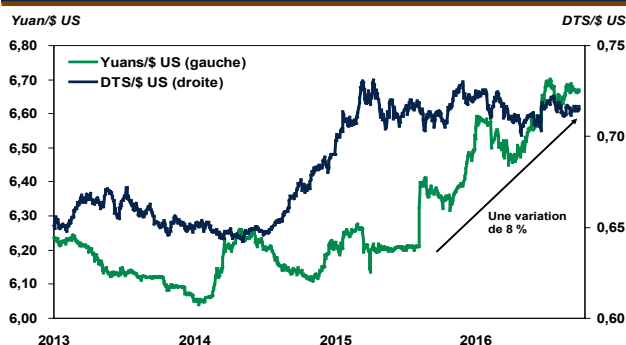
Depuis le 1^{er} octobre, la devise chinoise, appelée renminbi ou yuan, est incluse dans le panier des droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international (FMI). Le yuan aura un poids de 10,92 %, contre 41,73 % pour le dollar américain, 30,93 % pour l'euro, 8,33 % pour le yen et 8,09 % pour la livre.

Les premiers DTS ont été créés en 1969 pour compléter les réserves de change officielles. Ils sont alloués aux pays membres du FMI en proportion de leur quote-part respective. Ils ne constituent pas véritablement de la monnaie ni une créance sur le FMI. En cas de besoin, ils peuvent toutefois être échangés contre des devises sur la base d'accords entre les pays ou encore à la demande du FMI. L'encours totalise aujourd'hui 204 milliards de DTS (285 G\$ US).

Seules les devises des principaux pays exportateurs ou les devises les plus impliquées dans la finance internationale sont incluses dans le panier des DTS. De plus, les devises doivent pouvoir être utilisées librement à grande échelle. Bien que la Chine occupe une place importante au sein du commerce international, la libre utilisation du yuan restait encore à démontrer. Les réformes appliquées par les autorités chinoises au cours des dernières années pour accroître l'accessibilité du yuan et son utilisation à l'étranger, surtout par les banques centrales, ont fini par convaincre le FMI. On est toutefois encore loin d'une monnaie pleinement convertible avec un taux de change flottant, comme c'est le cas des autres devises du panier des DTS.

Implications : Il faut bien comprendre que l'introduction du renminbi dans le panier des DTS n'implique pas d'achats immédiats de cette devise. Par contre, un pays en difficulté pourrait demander des yuans en échange de ses DTS. Ce type d'opération reste rare et la nouvelle fonction du yuan consistera essentiellement à déterminer le taux de change pour les DTS. Les variations du yuan comptent maintenant pour environ 11 % des variations des DTS.

Depuis août 2015, le yuan s'est déprécié tandis que la valeur des DTS est restée assez stable



DTS : droits de tirage spéciaux
Sources : Datastream et Desjardins, Études économiques

Depuis le début de 2015, la valeur des DTS oscille autour de 0,72 DTS/\$ US. Cette tendance se démarque de celle du yuan, surtout depuis août 2015. Le taux de change chinois a varié d'environ 8 % depuis cette date, ce qui aurait fait bouger le taux de change des DTS d'environ 0,9 % si le yuan avait déjà été inclus dans le panier. Malgré tout, cela aurait été marginal comme mouvement. La tendance demeure surtout dictée par le dollar américain et de l'euro.

Le calcul du taux d'intérêt applicable aux DTS sera également modifié (en vigueur le 7 octobre). Ce taux correspond à la moyenne pondérée des taux des titres gouvernementaux à trois mois. À environ 2 %, le taux trois mois chinois est plus élevé que ceux des autres pays inclus dans le calcul, et tirera le résultat vers le haut. Les pays membres du FMI déboursent de l'intérêt sur leurs allocations en DTS et reçoivent de l'intérêt sur les DTS réellement détenus. Au net, certains pays ont à payer de l'intérêt, mais les montants en jeu restent marginaux.

Hendrix Vachon
Économiste senior

François Dupuis
Vice-président et économiste en chef

Mathieu D'Anjou
Économiste principal

Benoît P. Durocher
Économiste principal

Francis Généreux
Économiste principal

Jimmy Jean
Économiste principal

Hendrix Vachon
Économiste senior

514-281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 2336
Courriel : desjardins.economie@desjardins.com